

Département des Pyrénées-Atlantiques

DE LA COMMUNE DE MONTARDON

| NOMBRE DE MEMBRES                    |             |                                 |
|--------------------------------------|-------------|---------------------------------|
| afférents au conseil municipal       | En exercice | ont pris part à la délibération |
| 19                                   | 19          | 19                              |
| Date de convocation<br>05 avril 2024 |             |                                 |

Séance du 11 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de MONTARDON, sous la présidence de M. Stéphane BONNASSIOLLE, Maire.

**Présents** : S. BONNASSIOLLE, C. HIALE GUILHAMOU, T. GADOU, A. POUBLAN, C. BOISSIERE, H. BERNADET, T. BEUGNIES, J. POUBLAN, M.H. BEAUSSIER, V. BERGES RAGOCHÉ, M. TIRCAZES, S. BAUDY, F. FERNANDES, S. DAUBE, F. SUBIAS, L. DUMERGUES.

**Procurations** : F. GOMMY procuration à A. POUBLAN, S. PIZEL procuration à C. HIALE GUILHAMOU, F. COUDURE procuration à M. TIRCAZES.

N°2024/14

T. BEUGNIES a été élu secrétaire de séance.

**Suppression ou maintien du poste d'adjoint vacant**

Le Maire expose que Mme DRAESCHER Nuala, 3<sup>ème</sup> adjoint, a donné sa démission de cette fonction (et de son mandat de conseiller municipal). Il précise que cette démission est effective puisqu'elle a été acceptée par le Préfet le 12 mars 2024.

Il rappelle que par délibération en date du 25 mai 2020, le Conseil Municipal a décidé de fixer à 5 le nombre d'adjoints de la Commune, et qu'il lui appartient désormais de remplacer ou de supprimer le poste d'adjoint vacant.

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré,

**DÉCIDE** que le poste d'adjoint vacant est supprimé et qu'en conséquence le nombre d'adjoint est désormais de 4.

**PRÉCISE** que chacun des adjoints restants passe au rang supérieur.

**CHARGE** le Maire de mettre à jour le tableau du Conseil Municipal.

Suffrages exprimés : 19  
Pour : 19

Fait et délibéré en séance.

Le Maire



Stéphane BONNASSIOLLE.